

3 novembre 2020

La lettre des Agrégés d'Aquitaine n° 27

1- Demande poste adapté : Plus que quelques jours pour faire votre demande

La campagne de demande de poste adapté se termine le mardi 10 novembre prochain. Ne tardez pas !

Ce dispositif concerne les collègues qui ont besoin de s'éloigner de la classe et qui ont un projet professionnel déjà réfléchi.

Lien : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1439>

2- Congé de formation professionnelle : La campagne vient d'ouvrir

Votre demande de congé de formation professionnelle (cumulable avec votre compte personnel de formation) est à formuler en ligne au plus tard le Mardi 01 décembre 2020. Votre dossier complet est à renvoyer par mail aux services du rectorat au plus tard le mardi 8 décembre 2020.

Lien : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1438>

Outre le congé de formation professionnelle, chaque agent bénéficie également d'un compte de formation professionnelle. Chaque année, l'agent cumule des heures de formation. De son côté, son employeur dispose d'une enveloppe pour financer les heures de formations que l'agent aura choisi.

Pour ouvrir ou consulter votre compte personnel de formation :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/compte-personnel-de-formation-cpf>

Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale pour créer votre espace.



3- Mutation inter-académique : Le SE-UNSA vous accompagne et vous conseille

Si vous souhaitez quitter l'académie de Bordeaux ou au contraire y rester alors que vous êtes stagiaires, vous devez participer au mouvement inter-académique. Même chose si vous souhaitez demander un poste spécifique national.

Pour vous conseiller et vous accompagner, le SE-UNSA vous propose de compléter le formulaire en ligne :

<https://quest.se-unsas.org/index.php/757676?lang=fr>

Un militant vous contactera pour vous donner tous les conseils et astuces pour mettre toutes les chances de votre côté.

A lire :

- Mouvement inter 2021 : je demande l'accompagnement du SE-Unsa ! : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1430>
- Stagiaires 2D : Visios "Mutations inter" : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1431>



Pas de comité d'entreprise, le SE-Unsa vous l'offre

Rejoignez le SE-UNSA !

Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur

demande.

[Adhérer au SE-Unsa](#)

Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au
CHSCTA

Collège Les Lesques à
LESPARRE

Anne MARCHAND
Elue à la CAPA des
agrégés

L.P.O. Albert Claveille à
PERIGUEUX

Christine MOINE-UIBER
Responsable académique 2nd
degré
Elue à la CAPA des Certifiés

Lycée Brémontier à
BORDEAUX

Patricia ESCAPIL
Elue au CTA et à la CAPA
des certifiés

Collège Aturri à ST-PIERRE
D'IRUBE

Christelle LABATUT
Elue à la CAPA des
certifiés

Collège Rosa Bonheur à
BRUGES

Sophie MERCADAL
Elue à la CAPA des certifiés

Collège d'Albret à DAX

Vincent FAUVEL
Elu à la CAPA des
certifiés

Collège P. Esquinance à LA
REOLE

Catherine AMBEAU
Responsable Académique « Entrants
dans le métier »

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-unsa.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org.*